



DECLARATION DE DEGATS (Recensement de tout animal causant des dégâts)

Je soussigné, Mme, M :

Raison sociale (société) :

Adresse :

Téléphone :

Profession :

Déclare avoir constaté des dégâts de :

- Ragondin
- Raton Laveur
- Rat musqué
- Corbeau Freux
- Pigeon ramier
- Corneille Noire
- Pie
- Autres, à préciser... ..

Sur la commune de :

Rivière - Marais - Etangs - lagune - canaux départementaux

Autres : à préciser

Nom du cours d'eau ou du ruisseau voisin :

N° cadastral des parcelles concernées :

Lieu dit :

Evaluation des dégâts (chiffrer l'estimation) :

Nature des dégâts :

Culture en place :

Surface de l'îlot cultural :

Surface des dégâts dans l'îlot (le plus précis possible) :

Estimation des pertes (préjudice financier en euros) :
OBLIGATOIRE

Pour rongeurs aquatiques :

Estimation du nombre de passages sur la berge :

Effondrement des berges (estimation des kms) :

Nombre de terriers au km :



Lutte mise en place suivant le nuisible (1) :

Piégeage - Tir au fusil - Tir à l'arc - Déterrage - Battue administrative

Gêne à l'installation ou la réinstallation des ragondins (mis en place par la commune) ⁽²⁾

Surface linéaire couverte par la lutte :

Nom et coordonnées de la personne responsable des luttes :

Nom et prénom :

agissant en tant que :

Adresse :

Téléphone :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des données ci-dessus et accepte la possibilité d'une visite sur les parcelles concernées.

A, le

Signature

Information

Attention rappel sur les ragondins et rats musqués !

Le ragondin est porteur de nombreuses maladies transmissibles à l'homme et à d'autres animaux, notamment la leptospirose.

Mode contamination : Les leptospires sont excrétés dans le milieu par les urines. La contamination de la population humaine ou animale se fait par les muqueuses et les blessures mises en contact avec la bactérie.

Protection : ➤ Eviter tout contact des mains avec les muqueuses oculaires, nasales, et buccales après avoir touché l'eau ou son environnement.

➤ Désinfecter toute plaie cutanée.

➤ Utilisez des vêtements de protection (gants, bottes,...)

➤ Se doucher et bien se savonner après être tombé dans l'eau.

(1) cocher la case correspondante, plusieurs choix possibles.

(2) Gêne à l'installation ou la réinstallation des ragondins mise en place à partir du

Descriptif :

.....

A retourner, après avoir conservé une copie, à :

FDGDON 63 – Site de Marmilhat – 83 Avenue de l'Europe – 63370 LEMPDES

ou par fax : 04 73 42 16 61 ou par mail : fdgdon63@fredon-auvergne.fr